

COMITÉ STRATÉGIQUE

RAPPORT

POINT 2/ 19.008

Auteur-es : Brigitte Bachelard - Pollen Yang-Kim
Date : 24.05.2019
Destinataires : Comité stratégique de la Haute École Arc
Délai : COSTRA du 14.06.2019

**COMPTES HE-ARC 2018
RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION (KPMG)**

COMMENTAIRES DES COMPTES 2018

Les comptes 2018 de la HE-Arc respectent le cadre du budget validé par le COSTRA du 16 juin 2017, hormis les opérations relatives aux recapitalisations des caisses de pensions. Les options de bouclage des comptes 2018 validées par COSTRA ont été appliquées, notamment l'alimentation du fonds d'impulsion de la Ra&D régionale. L'excédent budgétaire positif sera quant à lui affecté à l'amortissement du découvert.

Le montant des contributions cantonales au titre des CLP respecte également le cadre budgétaire défini par les cantons BEJUNE.

Le système de financement de la HE-Arc repose sur les subventions publiques provenant de différentes sources (cantons partenaires, HES-SO, SEFRI) et des fonds de tiers. Le modèle de financement par enveloppes (mis en place depuis 2017 selon le plan financier de développement (PFD) 2017-2020), présente pour l'école l'avantage de la stabilité des revenus entre les comptes et le budget.

Pour l'année 2018, l'augmentation du financement de la formation de base HE-Arc s'élève à +1.77%, calculé sur la base de l'enveloppe 2017 accordée à toutes les filières-sites (à l'exception de celles dont l'écart à la moyenne est supérieur à 5%, ce qui entraîne un gel du financement). La nouvelle filière IGI a démarré à la rentrée de septembre 2018 et a reçu une subvention spécifique en dehors du modèle financier. Il est à noter que les activités de Ra&D et les fonds de tiers y relatifs demeurent soutenus.

Les charges évoluent dans le cadre budgétaire défini tout en intégrant certains aléas tels que l'amortissement des valeurs résiduelles des équipements transférés à la BFH ou la constitution d'une provision pour risque relative à un litige avec un partenaire dans le cadre d'un projet. Par ailleurs, dans la continuité de négociations avec Microcity SA, des économies sur des loyers ainsi qu'une indemnité ont été confirmées et intégrées dans ces comptes.

Enfin, l'organe de révision a examiné les comptes 2018 et prorogé la réserve concernant la comptabilisation des charges liées à la recapitalisation des caisses de pensions dans les comptes cantonaux. Concernant la gestion financière interne de l'école, l'organe de révision a émis de nouvelles recommandations d'ordre technique et d'importance modérée.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

	Comptes 2018 (CHF)	Budget 2018 (CHF)	Comptes 2017 (CHF)	<i>Ecart Comptes 2018 vs Budget 2018 (CHF)</i>	<i>Ecart Comptes 2017 vs Comptes 2016 (CHF)</i>
Charges d'exploitation	69'566'527	70'433'898	73'622'014	(867'371)	(4'055'487)
Revenus d'exploitation	(72'592'623)	(70'968'338)	(71'090'173)	(1'624'285)	(1'502'450)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3'026'096)	(534'440)	2'531'841	(2'491'656)	(5'557'937)
Charges financières	759'669	706'440	787'704	53'229	(28'035)
Revenus financiers	(173'727)	(165'000)	(167'933)	(8'727)	(5'795)
RESULTAT FINANCIER	585'942	541'440	619'772	44'501	(33'830)
RESULTAT OPERATIONNEL	(2'440'155)	7'000	3'151'613	(2'447'155)	(5'591'767)
Charges extraordinaires	400'000	-	350'000	400'000	50'000
Revenus extraordinaires	(214'100)	(7'000)	(318'773)	(207'100)	104'673
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	185'900	(7'000)	31'227	192'900	154'673
RESULTAT TOTAL	(2'254'255)	-	3'182'840	(2'254'255)	(5'437'094)
Récapitalisations des caisses de pensions	(2'002'961)		3'900'000		
Résultat sans récapitalisations des caisses de pensions	(251'294)		(717'160)		

PRESENTATION DETAILLEE

	Comptes 2018 (CHF)	Budget 2018 (CHF)	Comptes 2017 (CHF)	<i>Ecart Comptes 2018 vs Budget 2018 (CHF)</i>	<i>Ecart Comptes 2018 vs Comptes 2017 (CHF)</i>
CHARGES D'EXPLOITATION	69'566'527	70'433'898	73'622'014	(867'371)	(4'055'487)
30 CHARGES DE PERSONNEL	50'286'829	50'282'434	53'335'686	4'395	(3'048'856)
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	15'616'129	15'782'864	16'157'339	(166'735)	(541'210)
33 AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'674'940	1'644'000	1'611'952	30'940	62'988
35 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-	-	-	-	-
36 CHARGES DE TRANSFERT	66'872	45'000	107'940	21'872	(41'068)
37 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	1'921'756	2'679'600	2'409'097	(757'844)	(487'341)
REVENUS D'EXPLOITATION	(72'592'623)	(70'968'338)	(71'090'173)	(1'624'285)	(1'502'450)
42 TAXES	(8'127'154)	(8'808'303)	(8'558'183)	681'150	431'029
43 REVENUS DIVERS	(258'299)	(70'000)	(170'297)	(188'299)	(88'002)
45 PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	-	-	-	-	-
46 REVENUS DE TRANSFERTS	(62'285'414)	(59'410'435)	(59'952'596)	(2'874'979)	(2'332'818)
47 SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	(1'921'756)	(2'679'600)	(2'409'097)	757'844	487'341
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3'026'096)	(534'440)	2'531'841	(2'491'656)	(5'557'937)
34 CHARGES FINANCIERES	759'669	706'440	787'704	53'229	(28'035)
44 REVENUS FINANCIERS	(173'727)	(165'000)	(167'933)	(8'727)	(5'795)
RESULTAT FINANCIER	585'942	541'440	619'772	44'501	(33'830)
RESULTAT OPERATIONNEL	(2'440'155)	7'000	3'151'613	(2'447'155)	(5'591'767)
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	400'000	-	350'000	400'000	50'000
48 REVENUS EXTRAORDINAIRES	(214'100)	(7'000)	(318'773)	(207'100)	104'673
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	185'900	(7'000)	31'227	192'900	154'673
RESULTAT TOTAL	(2'254'255)	-	3'182'840	(2'254'255)	(5'437'094)
Récapitalisations des caisses de pensions	(2'002'961)		3'900'000		
Résultat sans récapitalisations des caisses de pensions	(251'294)		(717'160)		

REMARQUE CONCERNANT LE RESULTAT ANNUEL

Les résultats de la HE-Arc des deux dernières années sont très fluctuants en raison des opérations liées aux caisses de pensions. Sans ces mouvements incertains, le résultat annuel serait plus proche de l'équilibre et du budget.

En 2017, une provision relative au financement complémentaire de prévoyance.ne avait été constituée pour un total de CHF 3'900'000, entraînant une augmentation élevée des charges du personnel. Selon la décision du COSTRA, l'excédent de charges n'avait pas été réparti aux cantons. Il avait également pu être partiellement compensé par l'excédent budgétaire positif de l'exercice, d'un montant de CHF 717'161.

En 2018, le résultat positif de CHF 2'254'255 s'explique dès lors par la dissolution de la provision et par le subventionnement de l'État de Neuchâtel aux mesures compensatoires du financement de prévoyance.ne pour CHF 1'905'253. L'excédent budgétaire positif de l'exercice, d'un montant de CHF 251'294, sera attribué pour réduire le découvert.

FINANCEMENT POUR LES CANTONS

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart budgétaire	Variation annuelle
	CHF	CHF	CHF	%	%
Contributions directes à la HE-Arc des cantons BEJUNE	9'116'759.00	9'272'654.00	9'112'739.00	-2%	0%
Conditions locales particulières (CLP)	8'148'334.00	8'248'334.00	8'248'334.00	-1%	-1%
Amortissement du découvert	400'000.00	400'000.00	400'000.00	0%	0%
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	568'425.00	624'320.00	464'405.00	-9%	22%

Le montant total des contributions cantonales respecte l'enveloppe budgétaire 2018 accordée par le Comité stratégique et demeure donc stable par rapport aux années précédentes afin de répondre aux exigences financières des cantons BEJUNE. Toutefois, il ne permet pas de couvrir l'intégralité des charges relatives aux recapitalisations des caisses de pensions.

Les indemnités HE-Arc Santé ne font pas partie du périmètre d'activité de l'école mais relèvent des fonds de la formation pratique financés par les cantons. Toutefois, pour des raisons pratiques, les cantons en ont délégué la gestion à la HE-Arc. En 2018, ces indemnités nettes se sont par ailleurs révélées inférieures au budget et sont en faveur des cantons.

CANTON DE NEUCHÂTEL

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart budgétaire	Variation annuelle
	CHF	CHF	CHF	%	%
Contributions directes à la HE-Arc de Neuchâtel	5'574'321.00	5'626'024.00	5'510'610.00	-1%	1%
Conditions locales particulières (CLP)	4'949'000.00	4'949'000.00	4'949'000.00	0%	0%
Amortissement du découvert	240'000.00	240'000.00	240'000.00	0%	0%
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	385'321.00	437'024.00	321'610.00	-12%	20%

Les contributions cantonales sont conformes à l'enveloppe budgétaire 2018.

Les indemnités nettes des étudiants HE-Arc Santé sont inférieures au budget et sont en faveur du canton.

CANTON DU JURA

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart budgétaire	Variation annuelle
	CHF	CHF	CHF	%	%
Contributions directes à la HE-Arc du Jura	1'812'771.00	1'916'963.00	1'872'462.00	-5%	-3%
Conditions locales particulières (CLP)	1'549'667.00	1'649'667.00	1'649'667.00	-6%	-6%
Amortissement du découvert	80'000.00	80'000.00	80'000.00	0%	0%
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	183'104.00	187'296.00	142'795.00	-2%	28%

Les contributions cantonales sont inférieures l'enveloppe budgétaire 2018. Le COSTRA a décidé la restitution au canton d'un montant de CHF 100'000.

Les indemnités nettes des étudiants HE-Arc Santé sont légèrement inférieures au budget et sont en faveur du canton.

CANTON DE BERNE

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart budgétaire	Variation annuelle
	CHF	CHF	CHF	%	%
Contributions directes à la HE-Arc de Berne	1'729'667.00	1'729'667.00	1'729'667.00	0%	0%
Conditions locales particulières (CLP)	1'649'667.00	1'649'667.00	1'649'667.00	0%	0%
Amortissement du découvert	80'000.00	80'000.00	80'000.00	0%	0%
Indemnités nettes des étudiants du domaine santé	-	-	-	-	-

Les contributions cantonales sont conformes à l'enveloppe budgétaire 2018.

CONCLUSION

Au vu du présent rapport et de ses annexes, la Direction générale de la HE-Arc propose au Comité stratégique d'accepter les comptes HE-Arc 2018.